N°364 du mercredi 8 novembre 2023 - lagazette-yvelines.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales
Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Assassinat de Samuel Paty : le procès de huit majeurs aura lieu fin 2024

Faits divers page 14

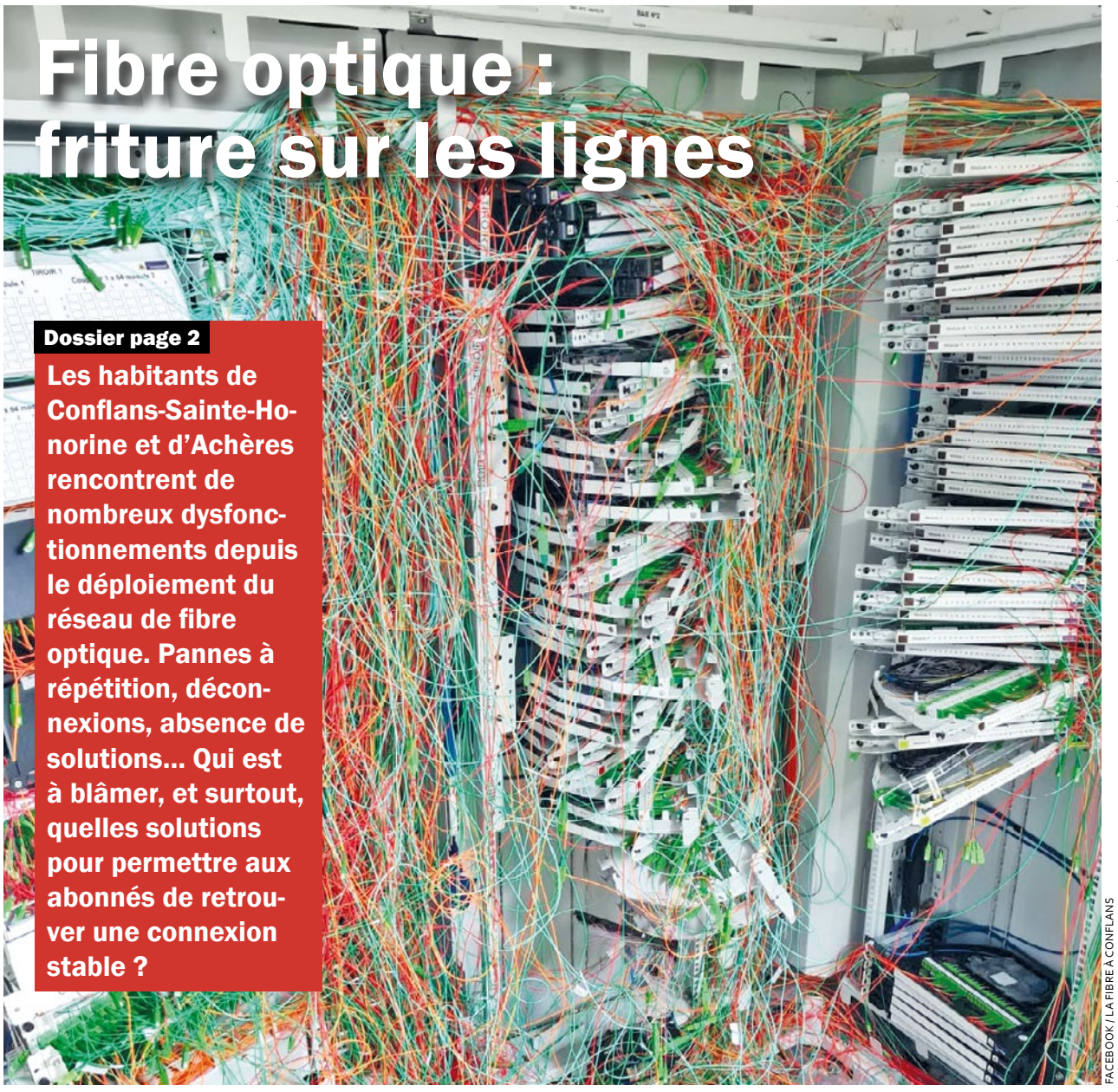

Fibre optique : friture sur les lignes

Dossier page 2

Les habitants de Conflans-Sainte-Honorine et d'Achères rencontrent de nombreux dysfonctionnements depuis le déploiement du réseau de fibre optique. Pannes à répétition, déconnexions, absence de solutions… Qui est à blâmer, et surtout, quelles solutions pour permettre aux abonnés de retrouver une connexion stable ?

FACEBOOK / LA FIBRE À CONFLANS



CÉCILE SÉRÉNITÉ

Actu page 7

MANTES-LA-VILLE

Note sombre pour le *Rose trip*

LIMAY
Malgré le vent, le chapiteau de la Compagnie des contraires est arrivé Page 4

MAGNANVILLE
L'opposition propose des repas à 1 euro pour la cantine Page 6

ORGEVAL
Studio Perillou, par amour des sujets Page 8

MANTES-LA-JOLIE
9 000 euros détournés par une intérimaire de La Poste Page 14

BASKET-BALL
Deux défaites en quelques jours pour Poissy Page 16

POISSY
Avec *L'Envol musical*, le piano retrouve sa place au théâtre Page 18

VALLEE DE SEINE

La tempête Ciaràn a fait des dégâts sur le territoire

Actu page 4



Actu page 10

MANTES-LA-JOLIE

Carole Philippe dénonce l'insulte de Raphaël Cognet à la justice



Actu page 12

ANDRESY

L'Avant-Seine prend les devant dans le tri des déchets

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Fibre optique : friture sur les lignes

Les habitants de Conflans-Sainte-Honorine et d'Achères rencontrent de nombreux dysfonctionnements depuis le déploiement du réseau de fibre optique. Pannes à répétition, déconnexions, absence de solutions… Qui est à blâmer, et surtout, quelles solutions pour permettre aux abonnés de retrouver une connexion stable ?

MAXIME MOERLAND

Sur le groupe Facebook « *La fibre à Conflans* », on n'a été que très peu convaincu par la rencontre entre le maire, Laurent Brosse, et Jean-Claude Brier, délégué régional Île-de-France de l'opérateur d'infrastructure XP-Fibre, diffusée sur Youtube le 20 octobre. « *Pour ceux qui ne suivent pas le groupe, c'est une bonne vulgarisation, mais pour nous, il n'y a rien de nouveau* », affirme son fondateur qui souhaite garder son anonymat.

Ils sont près de 2000 à être membres de cette communauté d'entraide, créée en 2020 lors de la deuxième phase de déploiement du réseau de fibre optique sur Conflans-Sainte-Honorine. Le but ? Centraliser toutes les questions que se posent les habitants, et leur permettre d'obtenir des réponses sur la situation de leur quartier.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que depuis sa création, le groupe a vu passer bon nombre de plaintes : déconnexions à répétition, dégradations des infrastructures, absence de réponse des opérateurs commerciaux SFR, Bouygues, Orange… Les difficultés se sont multipliées au fil des mois, en témoigne la fréquentation du groupe qui a connu une augmentation brutale au mois de mars 2023. « *Selon les recoupements que j'ai fait, 1 ou 2 opérateurs commerciaux ont fait intervenir des sous-traitants qui ont massacré le réseau en faisant des branchements non conformes en prenant la fibre de quelqu'un d'autre* », explique le fondateur du groupe.

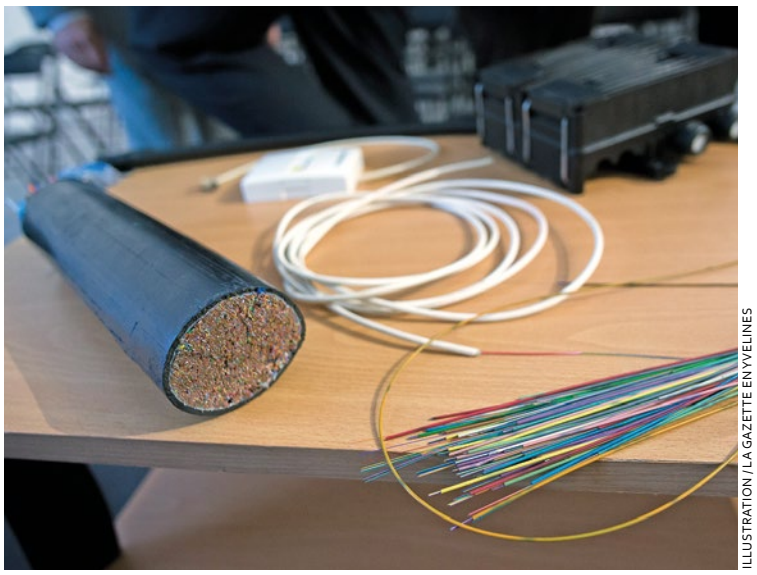

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les difficultés se sont multipliées au fil des mois, en témoigne la fréquentation du groupe Facebook « *La Fibre à Conflans* » qui a connu une augmentation brutale au mois de mars 2023.

On en vient alors au nœud du problème : le mode STOC (Sous-traitance opérateur commercial). En effet, les opérateurs d'infrastructure, responsables du réseau, délèguent le déploiement des derniers mètres à un opérateur commercial. Ce mode opératoire a été généralisé pour une mise en place rapide de la fibre optique dans nos foyers. Sauf qu'il y a un hic. De nombreux dysfonctionnements ont été relevés dans la réalisation des raccordements (malfaçons, débranchements injustifiés, intervenants mal outillés…) pour une raison simple : les sous-traitants qui interviennent auprès du réseau sont payés à la connexion réussie. Peu importe si un autre abonné a été débranché dans le processus. « *À partir de là, c'est le far west*, analyse le spécialiste conflanais. *Des sous-traitants débranchent le client d'à côté, et touchent leur argent. Le client débranché va donc appeler le SAV, et ainsi de suite, ça alimente le business* ».

La problématique de la rémunération des sous-traitants a notamment été abordée par Jean-Claude Brier, lors de son entretien avec le maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse. Ont été évoqués, notamment, un nouveau mode de rémunération basé sur la stabilité de la connexion, ou encore la mise en place de comptes-rendus sous la forme de photos prises avant et après l'intervention, permettant, avec l'intelligence artificielle, de retracer le parcours des sous-traitants. Sauf que selon l'administrateur de « *La Fibre à Conflans* », la responsabilité des opérateurs commerciaux n'est pas assez pointée du doigt. « *Sur le terrain, ce qu'il dit sur la rémunération, ça ne se vérifie pas*, observe-t-il. *L'effort est louable, mais il ne met pas les pieds dans le plat par rapport à la véritable cause. Tant qu'il y aura beaucoup de sous-traitance, il y aura des indépendants sur lesquels ils n'auront aucun poids, aucun contrôle. Et ces rapports photos avec l'IA, c'est pour rassurer les gens. Ils abordent le traitement des conséquences, sans jamais traiter la cause. C'est comme si, chez vous, on rallumait le disjoncteur sans traiter l'appareil qui fait disjoncter* ».

À quelques kilomètres de là, à Achères, les mêmes problématiques pourrissent la vie des habitants. Et à l'image de Conflans-Sainte-Honorine, la Mairie a décidé de se retrousser les manches pour tenter de faire avancer les choses. Ancien cadre technique chez Orange, le conseiller municipal en charge du déploiement numérique, Olivier Le Goff, a en effet pris les choses en main à la demande du maire. « *J'ai pu certaines fois, avec l'aide d'un technicien sous-traitant d'XP-Fibre qui intervient très régulièrement sur Achères, dépanner certains de nos concitoyens qui étaient en panne depuis des mois*, raconte-t-il dans une vidéo diffusée sur la page Facebook de la Ville. *La Mairie, finalement, se substitue en faisant le travail des opérateurs commerciaux, ce qui n'est absolument pas normal. Mais bon, ça a quand même le mérite de faire avancer les choses et de démêler des situations qui paraissent insolubles* ».

Des travaux ont également été menés sur de nombreuses armoires à fibre de la commune, à commencer par celle située face au collège Camille Dugast, qui était la source de nombreux dysfonctionnements. Une adresse mail (fibre@mairie-acheres78.fr) a également été mise en place pour recueillir les demandes des habitants à ce sujet. Le conseil municipal a également voté, le mardi 7 novembre, une motion de soutien à la proposition de loi du Sénat visant à assurer la qualité et la pérennité des réseaux de communication en fibre optique.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

De nombreux dysfonctionnements ont été relevés dans la réalisation des raccordements pour une raison simple : les sous-traitants sont payés à la connexion réussie.

Une autre mesure, plus radicale cette fois-ci, a été prise par la municipalité de Carrières-sous-Poissy au mois de septembre. Via un arrêté municipal, le maire Eddie Aït avait sommé l'opérateur d'infrastructure de procéder à la mise en sécurité des points de mutualisation en 48 heures, sous peine de se voir adresser une amende administrative pouvant atteindre 1500 euros.

Toutes ces mesures prises en réaction aux différentes malfaçons ne permettront pas, cependant, de corriger un système qui semblait voué à l'échec. La seule solution serait alors de prendre le mal à la racine. « *C'est jamais trop tard pour corriger*, assure le fondateur de La Fibre à Conflans. *Dès le début, les gens disaient que le mode STOC ne fonctionnerait pas, même les gens du métier, en raison de la responsabilité partagée. Il y a des points de passage obligés, comme éliminer les sous traitants qui saccagent le réseau et réparer, ce qui prend du temps, plus que de monter un réseau de 0. Le souci, c'est que les gens ont besoin d'internet. Il y a quelqu'un dans le groupe qui est coupé depuis le 31 décembre, d'autres qui sont handicapés, qui sont âgés, et qui dépendent d'internet, que ce soit pour travailler ou garder contact avec leurs proches* ».

Des alternatives existent, à court terme, pour ne pas dépendre de la réactivité des opérateurs, comme des boîtiers 4G ou les offres Starlink. Si elles ne garantissent pas le confort d'une fibre optique stable, cela reste une meilleure solution que de payer son abonnement alors que le service n'est pas rendu.

Il semblerait finalement qu'il ne reste que le volet juridique pour faire définitivement bouger les choses. C'est en ce sens que la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine organise une réunion publique, le lundi 20 novembre à 20h à la salle des fêtes. Celle-ci proposera un accompagnement aux habitants victimes de dysfonctionnements, que cela concerne d'éventuelles actions judiciaires ou encore l'opportunité de créer une association d'usagers. Le cabinet d'avocats Bunch et sa cofondatrice, Maître Estelle Rigal-Alexandre, seront présents pour répondre à vos questions, tandis qu'un kit documentaire sera proposé afin de faciliter les démarches auprès de votre opérateur. ■

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire



CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine



ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA



SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | **Promoteur et constructeur**

VALLEE DE SEINE

La tempête Ciaràn a fait des dégâts sur le territoire

Que ce soit à Mantes-la-Jolie ou à Poissy, le passage de la tempête Ciaràn se sera fait sentir la semaine dernière, avec des rafales de vent allant jusqu'à fragiliser, voire abattre des arbres.

MAXIME MOERLAND

Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. La tempête Ciaràn, qui a frappé l'Ouest du pays la semaine dernière, aura laissé quelques stigmates en Vallée de Seine, placée quelques jours en vigilance orange, sans pour autant provoquer les mêmes dégâts qu'en Bretagne. Mais ce n'est pas pour autant que la ville de Mantes-la-Jolie ne l'a pas sentie passer : plusieurs chutes d'arbres ont été signalées au sein de la commune, parfois sur les routes, parfois sur les véhicules de Mantais désabusés. Parcs et espaces verts ont d'ailleurs dû fermer leurs portes sur la quasi-totalité du territoire, en raison des dangers provoqués par le vent.

Les riverains de la rue Paul Codos, à Poissy, se sont eux aussi fait une belle frayeur avec le passage de la tempête. Le bardage métallique d'un immeuble s'est envolé sous la puissance du vent, le jeudi 2 novembre en fin de matinée. Les plaques ont chuté d'une hauteur de 9 étages, heureusement sans faire de blessés. Le secteur a même été bouclé pendant une partie de la journée le temps de sécuriser le bâtiment.

Comme si une tempête ne suffisait pas, Domingos a succédé à Ciaràn pendant le week-end, heureusement sans les mêmes conséquences : les vents ont atteint jusqu'à 75 km/h, avant un retour à la normale progressif lundi.

Plus de peur que de mal, donc, avec uniquement des dégâts matériels à signaler dans le nord des Yvelines. Malheureusement, ce ne fut pas le cas partout : trois personnes ont perdu la vie en France à cause de la tempête. Un chauffeur routier a été tué par un arbre tombé sur son poids-lourd dans l'Aisne, tandis qu'un septuagénaire a fait une chute mortelle au Havre, après avoir été heurté par un volet de son habitation.

Plus récemment, un agent d'Enedis est mort samedi soir alors qu'il intervenait pour remettre en service le réseau électrique. À l'heure où nous écrivons ces lignes, près de 100 000 foyers sont toujours privés d'électricité en Bretagne et en Normandie. ■



VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

Une enveloppe de 24 millions d'euros a été allouée à cette initiative par le Gouvernement.

EN BREF

ORGEVAL

La Ville candidate pour la rénovation de la zone des Quarante sous

La municipalité et la communauté urbaine GPSEO vont répondre à l'appel à projets du Gouvernement, qui va accompagner la transformation d'une vingtaine de zones commerciales situées à l'entrée des villes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une enveloppe de 24 millions d'euros a été allouée à cette initiative par le Gouvernement.

Un nouveau visage pour la zone des Quarante sous ? C'est en tout cas ce qu'espère la Mairie d'Orgeval. Celle-ci a déposé une candidature aux côtés de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) à un appel à projets du Gouvernement, qui prévoit d'accompagner la transformation d'une vingtaine de zones commerciales situées à l'entrée des villes, sur les 1 500 à 1 800 que compte le pays. Une enveloppe de 24 millions d'euros a été allouée à cette initiative.

Cette candidature porte sur la totalité de la zone des Quarantes sous. Une vingtaine de projets pilotes seront retenus et bénéficieront d'un budget pour mener des études préalables de préfiguration. Les résultats seront annoncés en deux temps : d'abord fin novembre, puis au début de l'année 2024. ■

EN BREF

LIMAY

Malgré le vent, le chapiteau de la Compagnie des contraires est arrivé

Même si cela a été plus compliqué que prévu, la faute à la tempête Ciaràn, le cirque des quartiers a pu s'installer à côté de la salle Christiane Faure la semaine dernière.

Le vent aura causé de nombreux soucis à l'équipe de la Compagnie des contraires, mais le chapiteau est bel et bien arrivé à Limay le jeudi 2 novembre. Après 30 années passées tout près de la cité de la Noé à Chanteloup-les-Vignes, le « *cirque des quartiers* » a déménagé la semaine dernière.



DR

Après un démontage périlleux, le chapiteau a été transporté sur un semi-remorque avant d'être installé à quelques pas de la salle Christiane Faure.

Après un démontage périlleux, le chapiteau a été transporté sur un semi-remorque avant d'être installé à quelques pas de la salle Christiane Faure, malgré les rafales de vent.

Un démontage périlleux, mais une arrivée sans accroc

« *On avait vraiment envie d'aller sur un autre territoire et vivre notre histoire* », déclarait Neusa Thomasi, fondatrice du cirque social, dans notre dernière édition. Une bonne nouvelle pour la ville de Limay, qui s'est satisfait d'accueillir « *cette structure dynamique, reconnue des institutions en particulier pour son approche hors les murs, propose une variété d'interventions, formations et spectacles, contribuant ainsi à enrichir la vie culturelle de la ville* ». ■

VALLEE DE SEINE

Des changements sur les lignes de bus du secteur Poissy-Les Mureaux

Île-de-France Mobilités a annoncé la mise en place de nouveaux horaires sur certaines lignes de bus du secteur Poissy-Les Mureaux, à compter du 6 novembre.

Afin d'améliorer la ponctualité, et de se caler avec les établissements scolaires et les arrivées des trains en gare, les horaires de certaines lignes de bus du secteur Poissy-Les Mureaux ont changé depuis ce 6 novembre.

Sur la ligne 16, la course de 16h46 au départ de la gare de Vernouillet-Verneuil est décalée à 16h55 pour permettre la correspondance avec le train J de 16h46. Pour le bus 34, la course de 7h35 est décalée à 7h27 pour assurer l'entrée des élèves de la cité scolaire Le Corbusier et du Collège Jean Jaurès. Le bus de 7h36 de la ligne 51, au départ de l'arrêt Les Fleurs, est quant à lui décalé à 7h30.

De nouvelles courses sont également mises en place, comme sur la ligne 58 où un nouveau départ est mis à place à 18h40 pour assurer la sortie de 18h30 du Lycée François Villon. Le bus 65 passera également à 7h25 au départ de l'arrêt Rue du Pavillon à Triel-sur-Seine, à destination du Lycée Le Corbusier, pour plus de confort.

Enfin, la ligne 50 fusionne avec la ligne 59. L'ensemble des arrêts reste desservi. En Gare de Poissy, la montée s'effectue désormais en Gare Nord sur le quai A4. Les nouvelles fiches horaires de vos lignes sont consultables dans la rubrique Me déplacer du portail Île-de-France Mobilités. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les nouvelles fiches horaires de vos lignes sont consultables dans la rubrique Me déplacer du portail Île-de-France Mobilités.

LIMAY

Les travaux ont repris sur l'avenue André Lecocq

Après quelques mois d'interruption due à la météo, les travaux d'aménagement des déversoirs d'orages ont repris le 30 octobre sur l'Avenue André Lecocq de Limay.

Le chantier de l'avenue André Lecocq, à Limay, a fait son retour le 30 octobre dernier. La municipalité aménage en effet des déversoirs d'orages sur le secteur, et après plusieurs mois d'interruption à cause de la météo, les travaux ont pu reprendre ces derniers jours.

Stationnement interdit dans la zone de chantier

Un déversoir d'orage est un ouvrage de contrôle permettant une régulation hydraulique des effluents en réseau d'assainissement. Les travaux concernent la portion d'avenue entre le n°57 de l'Avenue André Lecocq, et l'intersection avec la rue du Clos St Marc. Le stationnement est interdit dans la zone de chantier pendant toute la durée des travaux, cependant, la circulation piétonne est, elle, bel et bien maintenue. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Plusieurs centaines de personnes pour soutenir la Palestine

C'est sous une pluie fine que les premiers drapeaux palestiniens ont fleuri devant la mairie de Mantes-la-Ville, ce samedi 4 novembre. Sous les coups de 10 h, ils étaient plusieurs centaines à s'élancer pour une marche en direction de l'hôtel de Ville de Mantes-la-Jolie, et à réclamer un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, où on dénombre près de 10 000 morts. Des élus locaux ont même fait le déplacement pour l'occasion, à l'image de Michel Lebouc et de Djamel Nedjar, venus respectivement de Magnanville et de Limay. La mobilisation s'est révélée être en forte hausse après la première manifestation du 29 octobre, et nul doute qu'elle en appellera d'autres dans les prochaines semaines. ■

LES MUREAUX

Des petits déjeuners pour les créateurs d'entreprise

BGE Yvelines et Initiative Seine Yvelines co-organisent l'un des « *Petits dej' de la création d'entreprise* », le mardi 21 novembre aux Mureaux.

Voilà un événement qui a de quoi séduire les entrepreneurs et porteurs de projets du territoire. Le mardi 21 novembre, de 9 h à 11 h à l'Espace de l'économie et de l'emploi des Mureaux, BGE Yvelines et Initiative Seine Yvelines co-organisent l'un des « *Petits dej' de la création d'entreprise* ». Cet atelier d'information, coanimé par des experts de la création et du développement d'entreprise, permet d'aborder la méthodologie, la création, le financement et l'accompagnement de vos projets dans un cadre décontracté, et entouré d'autres entrepreneurs prêts à partager leur expérience.

Pour participer, rendez-vous sur la page Facebook de BGE Yvelines, où vous retrouverez un formulaire à remplir pour vous inscrire. Alors venez vous informer sur comment créer votre entreprise, monter votre business plan, accéder aux différentes sources de financement et obtenir un accompagnement à long terme, au 38 avenue Paul Raoult. ■



MAGNANVILLE

L'opposition propose des repas à 1 euro pour la cantine

Dans une lettre ouverte adressée au maire, les élus du groupe Collectif Magnanville invitent la majorité à mettre en place le dispositif « *cantine à 1€* » soutenu par l'État.

MAXIME MOERLAND

Bientôt des repas à 1 euro dans les cantines de Magnanville ? C'est en tout cas une idée soumise par les élus d'opposition du groupe Collectif Magnanville - mené par Dylan Guelton - qui, dans une lettre ouverte adressée au maire, invitent la majorité à « *prendre en considération cette proposition* ».

Depuis le 1er avril 2019, l'État soutient en effet la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 euro maximum. Pour les collectivités mettant en place le dispositif à compter du 1er août 2022, le tarif social d'1 euro maximum, permettant de recevoir l'aide de l'Etat de 3 euros, est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000 euros.

Cette mesure, récemment prolongée par la première ministre Élisabeth Borne et destinée aux communes de moins de 10000 habitants, permettrait de « *réduire significativement* » le tarif de base de 3,86 euros pour les enfants des écoles maternelles et de 4,01 euros pour ceux des écoles élémentaires, « *sans engendrer de coûts supplémentaires pour la commune* ». Cependant, selon *la Gazette des Communes*, seulement 1 commune éligible sur 8 s'engagerait dans le dispositif. Récemment, la Ville d'Issou a notamment mis en place cette nouvelle politique tarifaire à vocation sociale dans les établissements.

« *Dans le contexte économique et social actuel, particulièrement difficile et incertain, il est de notre devoir d'agir en faveur des familles les plus vulnérables de notre commune*, ajoute l'opposition. *Magnanville dispose d'une grille tarifaire progressive pour la cantine scolaire et notre groupe a souvent exprimé le souhait d'une grille tarifaire plus avantageuse pour les familles* ».

Contactée par la rédaction, la municipalité de Magnanville n'a pas donné suite à nos sollicitations. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette mesure, récemment prolongée par la première ministre Élisabeth Borne et destinée aux communes de moins de 10000 habitants, permettrait de « *réduire significativement* » le tarif des cantines.

INDISCRETS

« *Un jour, un de nous y passera* ». Le député de la 12eme circonscription Yvelines Karl Olive a une nouvelle fois été victime de menaces de mort, cette fois-ci sur le réseau social X (ex Twitter), le 1er novembre dernier. Deux posts ont été publiés par le même compte anonyme, ironisant sur « *l'assassinat* » de l'ancien maire pisciacais, l'un avec un montage photo représentant Karl Olive face à un agresseur armé d'un couteau, et l'autre avec une photo présentant un corps enroulé de plastique noir.

« *J'ai tout de suite déposé plainte et je tiens à souligner le travail remarquable qui a immédiatement été réalisé par la police et la préfecture des Yvelines, en appui avec les équipes du ministère de l'Intérieur* », a déclaré l'élu au *Parisien*. En 2020, le député avait déjà été victime de menaces : un homme avait menacé d'égorger l'élu, tandis que deux ans plus tard, une autre personne était allée jusqu'à tenter de s'introduire dans son domicile. ■

Le FC Mantois endeuillé. Le club a annoncé « *avec une profonde tristesse* » le décès de Jean-Claude Oversteyns, bénévole de longue date au sein du club. Celui qui avait pris le relais de sa mère à la gestion de la buvette du club est décédé des suites d'une maladie à l'âge de 64 ans. « *Il a été bien plus qu'un bénévole, c'était le cœur battant de notre organisation*, a déclaré le club sur Facebook. *Nous nous souviendrons de sa gentillesse ainsi que de son dévouement inébranlable malgré les hauts et les bas de l'association. Il véhiculait et représentait l'esprit du FC Mantois* ». ■

« *Depuis près d'un mois, la seule version des victimes est largement diffusée sur tous les réseaux sociaux et émissions de télévision, mais elle ne reflète pas la vérité exacte* ». La propriétaire du chien ayant mordu un bébé de 2 mois, le 7 septembre dernier à Magnanville, est sortie du silence dans un communiqué de presse afin de donner sa version des événements. « […] *Soudain, le bébé s'est mis à pleurer*, raconte-t-elle. *Mon chien, qui est jeune et qui a été surpris par ces pleurs, s'est simplement rapproché par curiosité, sans aucune intention malveillante. Il s'est ensuite approché vers la maman pour voir ce qu'il se passait. Là, Samia (la mère du bébé, ndlr.), paniquée, s'est mise à crier et, malheureusement, mon chien a mordu Ayden à la fesse. Je tiens à préciser que le bébé ne portait qu'une couche, laissant ses jambes nues, ce qui peut expliquer ses blessures* ». Si elle assure comprendre que « *les parents aient pu être choqués, apeurés et en colère* », la propriétaire du chien « *ne peut accepter d'être présentée comme une étrangère fuyante, insensible, irresponsable et inconsciente* ». À travers ce communiqué, la propriétaire « *en appelle donc à la réflexion, au pardon et à la paix* » et « *réitère ses remords les plus sincères* », mais maintient que son chien « *ne mérite ni l'euthanasie, ni d'être confiné dans un box de quelques mètres carrés pendant deux mois* ». ■

EN BREF

ILE-DE-FRANCE

L'ARS Ile-de-France publie son Projet régional de santé 2023-2028

Le projet régional de santé (PRS) 2023-2028 a été publié le 31 octobre 2023. Fruit de 18 mois de travail, il dresse les grandes priorités des cinq prochaines années pour améliorer la santé des Franciliens.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'intégralité des documents est à retrouver sur l'adresse www.iledefrance.ars.sante.fr/publication-du-prs-2023-2028.

Le nouveau Projet régional de santé (PRS), publié le 31 octobre 2023, définit les objectifs à atteindre pour les cinq années à venir. Ce PRS se compose de trois documents : le Cadre d'orientation stratégique (COS 2018-2028), publié en 2018 pour dix ans, le Schéma régional de santé (SRS 2023-2028) et du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS 2023-2028). Par ailleurs, il est aussi bâti à partir de 63 fiches-actions : réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins, à la prévention ou à l'accompagnement pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, renforcer le pouvoir d'agir des citoyens : trouver un médecin traitant, accéder à des outils de coordination, penser et agir toujours au plus près des usagers et des besoins en renforçant la territorialisation des actions de l'Agence, œuvrer pour l'attractivité des ressources humaines en santé et la fidélisation des professionnels de santé, structurer des parcours en santé au bénéfice des patients et de leurs proches, et prendre en compte la dimension environnementale de la santé. L'intégralité des documents est à retrouver sur l'adresse www.iledefrance.ars.sante.fr/publication-du-prs-2023-2028. ■



MANTES-LA-VILLE

Note sombre pour le *Rose trip*

Alors que 800 trekkeuses s'élançaient pour la bonne cause, de nombreuses participantes du *Rose Trip* sont tombées malades au Maroc. Parmi elle, Maha, Mantevilloise, qui raconte son calvaire jusqu'à son retour en France.

AURELIEN BAYARD

« *Ils ont tout gâché* ». Maha est dégoûtée et il y a de quoi. Comme prévu, elle et ses deux acolytes, Hélène et Christine, se sont envolées pour le Maroc afin de participer au *Rose Trip*, un trek 100 % féminin pour la bonne cause : la sensibilisation au cancer du sein. Les trekkeuses réussissent à réaliser les trois boucles prévues malgré le défi physique que cela représentait, Maha supportant même une entorse à la cheville survenue le deuxième jour. « *Nous étions fières de nous* » ajoute-t-elle. Le rêve tourne au cauchemar le soir du troisième jour lorsque la Mantevilloise commence à voir les membres de l'organisation équipés de masque.

« *En plus de ma cheville, cela faisait 48 heures que je me sentais barbouillée, je décide donc de ne pas participer à la marche solidaire* » raconte Maha. Quand elle rentre dans la tente afin de se faire ausculter, l'odeur des différents fluides corporels lui sautent à la gorge. « *C'était un défilé de filles vers les toilettes, certaines juste en culotte voire en sac poubelle car elles n'avaient plus rien à se mettre* » narre la trekkeuse. Pour elle aussi cela commence à être la descente aux enfers : son corps est recouvert de plaque rouge. C'est dû au frottement de son strap, du sable et à la transpiration lui rétorquent les équipes médicales. Les trois femmes décident alors de quitter le bivouac juste en prenant leurs médailles et sans signer de dérogation. « *Je me demande même si l'organisateur sait que nous sommes parties* » s'amuse-t-elle.

Les symptômes s'aggravent, la nuit, Maha ne trouve pas le sommeil à cause d'une fièvre à 40° et le lendemain elle reste frigorifiée malgré trois couvertures. Elle finit par aller à l'hôpital d'Errachidia où elle sera perfusée. De retour en France depuis le 2 novembre, l'employée de la Mairie de Mantes-la-Ville est allée consulter son médecin afin de réaliser une coproculture et un bilan sanguin. Cela pourrait être la bactérie Shigella ou d'Escherichia coli entéro-invasifs d'après les retours d'autres participantes malades.

Maha met surtout en cause l'organisation de Désertours. « *Il y avait une quinzaine de toilettes pour 800 femmes, seulement 2 personnes pour nettoyer. Il y avait une fosse septique à ciel ouvert, non loin de la tente de la cuisine* » s'offusque-t-elle « *et juste avant notre trek sur notre bivouac, La Rose des Sables (rallye 100% féminin au Maroc, ndlr) a eu le même problème qui n'a donc pas été traité.* » En tout 200 personnes sont tombées malade, 23 ont été hospitalisées sur place au Maroc et 12 en France.

Quant à l'organisateur, il explique dans un communiqué que « *différentes mesures ont été déployées avec le médecin coordinateur et nos équipes médicales sur place pour préserver la santé des participantes* ». Une enquête a été ouverte par les autorités sanitaires du Royaume. ■



CÉCILE SÉRÉNITÉ

Du rêve au cauchemar. Plus d'un tiers des participants au Rose Trip sont tombés malades au Maroc.

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Une mutuelle communale dès 2024 ?

La municipalité de Mantes-la-Ville étudie la possible mise en place d'une mutuelle communale à disposition de ses administrés, à compter du premier semestre 2024.

À l'image de Poissy et Chanteloup-les-Vignes qui ont récemment franchi le pas, la Mairie et le CCAS de Mantes-la-Ville viennent tout juste d'annoncer leur souhait de lancer une mutuelle communale. Celle-ci serait disponible dès le premier semestre de l'année 2024, et permettrait de faciliter l'accès au soin en proposant des tarifs préférentiels aux Mantevilloises et Mantevillois.

Pour ce projet, la municipalité vous demande votre avis. Un questionnaire est disponible sur le site de la Ville et dans le magazine municipal afin de recueillir des informations sur votre propre couverture santé. Une fois rempli, vous pourrez le déposer à l'accueil de la mairie ou au CCAS, dans le CVS le plus proche de chez vous, ou encore à la Maison France Services. Attention, la date de limite de dépôt est fixée au 7 décembre prochain ! ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Le commissariat de Mantes-la-Jolie plus sévère lors de ses contrôles sur les trottinettes électriques

Plusieurs mairies ont publié sur leurs réseaux sociaux la volonté du commissariat de Mantes-la-Jolie de contrôler plus durement les usagers des trottinettes électriques, notamment sur l'obligation d'avoir une Assurance Responsabilité Civile.

Le décret du 23 octobre 2019 considère les trottinettes électriques comme véhicules motorisés. Elles sont donc soumises à la même obligation que tous les véhicules terrestres de la catégorie pour la question de l'assurance. Le commissariat de Mantes-la-Jolie informe de son intention de renforcer les contrôles de conformité concernant les usagers de trottinettes électriques (EDPM) sur le territoire de nos communes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Toutes les trottinettes électriques sont concernées par l'obligation d'avoir une assurance de responsabilité civile.

Conformément à l'article R.311-1 6.15 du Code de la route, les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) sont considérés comme des véhicules terrestres à moteur. En conséquence, tout propriétaire ou utilisateur d'un EDPM doit être couvert par une assurance responsabilité civile, comme stipulé à l'article L.211-1 du Code des assurances. En cas d'infraction, le fait de circuler sans assurance est considéré comme un délit. Par conséquent, en cas de constatation d'une infraction liée à l'absence d'assurance pour un EDPM, il est possible de procéder à l'immobilisation de l'engin conformément aux dispositions légales en vigueur. ■

LES MUREAUX

Donnez votre avis sur les services publics

La municipalité a mis en ligne un second questionnaire, accessible jusqu'à la fin du mois, pour connaître l'avis de ses administrés sur les services publics proposés.

Dans le cadre de sa démarche implicative sur le bien-être des habitants, la Ville des Mureaux a publié sur son site internet la deuxième édition de ses questionnaires sur « *l'indice du bonheur* ». Accessible jusqu'au 30 novembre, il recueille l'avis des Muriautines et Muriautins sur différents services publics : la mobilité, la propreté, les espaces naturels ou encore l'accueil du public. D'une durée de quelques minutes, le questionnaire est disponible sur la plateforme de démocratie implicative de la Ville, accessible via le site internet de la Mairie (lesmureaux.fr). Vous pourrez alors le remplir directement en ligne, ou alors télécharger la version papier, et la déposer une fois complétée dans une urne en Mairie ou au Pôle Molière. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

D'une durée de quelques minutes, le questionnaire est disponible sur la plateforme de démocratie implicative de la Ville.

ORGEVAL

Studio Perillou, par amour des sujets

Basé à Orgeval, le studio Perillou met en valeur la femme dans tous ses aspects. Et sous la houlette d'Aurélie, la directrice, Félicia et Manon en font de même avec les enfants. Une recette qui fonctionne puisque les trois photographes sont reconnues par leurs pairs.

AURELIEN BAYARD

Une demande de photos innocente, une inscription en cachette, voilà comment Félicia s'est retrouvée à obtenir la médaille d'argent du prix Île-de-France 2023 de la fédération française de la photographie et du métier de l'art dans la catégorie « *nouveau-né* ». Et ce n'est pas la seule du studio Perillou – fondé par Aurélie il y a une dizaine d'années - à être reconnue dans le monde de la photographie puisque Manon a réalisé la couverture d'un numéro du magazine *Parents*. Pour arriver à ces résultats, patience et écoute sont les maîtres-mots.

« *Chaque séance est unique* » commence Félicia, « *quand les parents arrivent, nous leur demandons comment l'accouchement s'est déroulé, s'il y a eu des complications, l'utilisation d'instruments* ». « *Puis nous allons au rythme de l'enfant, nous nous adaptons à sa morphologie* » ajoute Manon. Pendant 4 heures, le bébé est pouponné afin de le détendre le plus possible. Des bains thérapeutiques seront même bientôt proposés, « *cela permet de relâcher tout ce qui s'est passé durant sa naissance* » expliquent les photographes. Une passion qui se retrouve également derrière l'objectif.

Les deux femmes étaient auparavant auxiliaires de puériculture il y a encore 3 ans. Manon - qui servait déjà de muse pour Aurélie - ne se voyait pas revenir dans son ancien travail après le confinement. « *J'avais besoin de sortir de chez moi, de voir autre chose* » confie-t-elle. Quant à Félicia, ses passages en intérim dans des crèches ou des maternités l'avaient usée : « *Je ne retrouvais plus ce côté social de mon métier, je ne pouvais pas prendre le temps avec les parents. Je n'étais plus épanouie.* » Le hasard faisant bien les choses, le studio voyait ses demandes croître. La directrice les prend donc sous son aile et les forme. « *Elle s'est beaucoup investie pour que cela fonctionne* » glisse Félicia et Manon.

Hormis les nouveau-nés, Aurélie dirige son studio éponyme avec le leitmotiv « *pour toutes les femmes* ». De la sensualité se dégage sur chaque cliché, que cela soit pour les séances de portrait ou de grossesse. « *Ce n'est pas parce qu'une femme est enceinte qu'elle ne peut pas être sexy* » explique Manon. Et après une heure de mise en beauté réalisé avec soin par Marine, le shooting peut commencer. « *Le but étant de faire vivre une expérience plus qu'une photo* » concluent-elles. ■



STUDIO PERILLOU

Aurélie, Félicia et Manon – toutes photographes pour le studio Perillou - mettent en valeur femmes et enfants.

EN BREF

ORGEVAL

Les travaux de la maison médicale ont démarré

Ce nouvel équipement de santé, situé à l'angle de la rue du Maréchal Foch et de la Rue du Dessous des Près, devrait ouvrir ses portes au cours du dernier trimestre 2024.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'édifice accueillera à terme une dizaine de professionnels de santé.

Ça y est, la future maison médicale de la commune d'Orgeval pointe le bout de son nez. Le chantier du nouveau pôle santé du groupe Axiom Développement a démarré à la toute fin du mois d'octobre, avec la démolition du bâtiment qui laisse désormais place à la construction du nouvel édifice.

Celui-ci devrait voir le jour lors du dernier trimestre de l'année 2024, à l'angle de la rue du Maréchal Foch et de la rue du Dessous des Près. Il sera composé, sur deux niveaux, d'un laboratoire d'analyses médicales sur une surface de 100 m² en rez-de-chaussée, et d'un plateau de 370 m² à l'étage, qui permettra l'accueil d'une dizaine de professionnels de santé. « *C'est un projet de grande ampleur qui symbolise l'engagement de la Municipalité en matière de santé et qui répondra à une demande importante* », précise la Mairie dans un communiqué. ■

EN BREF

AUBERGENVILLE

Un nouveau parking à vélos à la gare

Île-de-France Mobilités à mis à disposition un nouvel espace fermé et sécurisé pour garer son vélo en gare d'Aubergenville-Elisabethville.



LA GAZETTE EN YVELINES

Outre la possibilité de garer son vélo en toute sécurité, ces espaces fermés proposent des prises de recharge pour les vélos à assistance électrique.

Le parvis de la gare Aubergenville-Elisabethville se dote désormais d'un parking à vélos fermé, mis à disposition par Île-de-France Mobilités, composé de 20 places sécurisées.

Prises de recharge, casiers et pompes de gonflage

Outre la possibilité de garer son vélo en toute sécurité grâce notamment à la vidéo-protection, ces espaces fermés proposent des prises de recharge pour les vélos à assistance électrique, mais aussi des casiers et des pompes de gonflage.

Si vous possédez un abonnement Navigo annuel, votre première location est gratuite. Si vous avez un abonnement mensuel, il vous faudra renseigner votre numéro de passe Navigo sur place, puis régler par carte bancaire ou chèque. Si vous n'avez pas d'abonnement Navigo, rendez-vous en comptoir RATP ou en guichet service Navigo SNCF. ■

AUBERGENVILLE

Les bus et les voitures peuvent à nouveau accéder à la gare

Le passage situé devant la gare d'Aubergenville-Élisabethville est ouvert pour les véhicules légers et les bus depuis ce mardi 7 novembre.

Les usagers des transports en commun à Aubergenville peuvent souffler. L'accès à la gare est désormais ouvert pour les bus et les véhicules légers, depuis ce mardi 7 novembre. De ce fait, l'arrêt de bus devant la Maison des arts est désormais supprimé. Les voyageurs pourront donc à nouveau utiliser l'arrêt situé sur le parvis de la gare. Pour rappel, les travaux d'ampleur effectués à la gare s'inscrivent dans le cadre de la série des chantiers de modernisation prévus sur 8 des 9 pôles gares d'Eole. Sont notamment prévus la simplification des accès piétons, vélos, bus, voitures et deux roues, l'aménagement et la sécurisation des voies, la clarification des espaces de stationnement et la végétalisation des espaces adjacents. ■



VPEDOUSSAT

Pour rappel, les travaux d'ampleur effectués à la gare s'inscrivent dans le cadre de la série des chantiers de modernisation prévus sur 8 des 9 pôles gares d'Eole.

MANTES-LA-JOLIE

Une vie au lycée : intégration et projets

Dans le cadre de leur bac AGORA, Matteo, Alicia, Camille et Alyssa, tous élèves au lycée Notre Dame, ont décidé d'écrire une série d'articles afin de vous conter leurs vies estudiantines. Premier épisode, l'arrivée des nouveaux lycéens et les projets futurs et passés.

ALICIA, ALYSSA, CAMILLE MATTEO

Depuis 2004, l'ancienne école d'infirmières de Mantes-la-Jolie s'est transformée en lycée professionnel, celui de Notre-Dame. Chaque rentrée est un rituel stressant, notamment pour les secondes. Auparavant doyens du collège, ils deviennent en moins de deux mois, les benjamins de l'établissement. Alors pour que leur intégration se déroule parfaitement, les élèves de terminale préparent une journée d'intégration sous forme d'Olympiade, à la base de loisir de Mousseaux-sur-Seine. Le but : que chaque classe apprenne à se connaître.

Mélangés en petits groupes de 5, les secondes ont réalisé des activités ludiques comme le tir à l'arc, de l'ultimate frisbee et des courses d'orientation… Et avec le beau temps au rendez-vous, l'une ambiance était très joviale. À la fin de cette journée, l'objectif semblait atteint puisque de nombreux sourires s'affichaient sur les visages.

Mais qui dit Septembre dit également début des projets. Ils sont importants, autant d'un point de vue scolaire que d'un point de vue humain. Tout d'abord la journée européenne des langues. Organisée le 26 septembre 2023 par les Terminal et en partenariat avec Erasmus, elle a permis de sensibiliser le public à l'importance de l'apprentissage des langues, élément essentiel lorsque les lycéens seront sur le marché du travail.

Par ailleurs, c'était également l'occasion de promouvoir le patrimoine linguistique européen. Rayonnement culturel toujours, certains de nos camarades tiendront un stand lors de la mythique foire aux oignons de Mantes-la-Jolie le 19 novembre. Ils proposeront la vente de nourritures et de goodies dans le but de mettre en lumière notre établissement auprès de la population.

De plus, malgré notre jeunesse, certaines causes nous animent. À la mi-octobre, une vente de brioches se déroulait au sein de notre établissement afin de récolter le plus d'argent possible pour l'association Delos Apei 78. Cette association cherche à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap sur notre territoire. Il y en a plus de mille, intégrées dans 16 établissements entre Trappes et Mantes la Jolie. Enfin, quelques-uns de nos camarades ont également participé à la marche de 5 km à Buchelay lors d'*Octobre Rose*, mois dédié à la prévention du cancer du sein. Pour le prochain épisode, prévu en février, nous vous conterons la découverte de Parcours Sup et de ses méandres. ■



ALYSSA HATTE

Matteo, Alicia, Camille et Alyssa, quatre lycéens du Lycée professionnel Notre-Dame, expliquent l'intégration des nouveaux arrivants dans leur établissement.

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Tournez vélo !

À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui débute le 18 novembre, l'association Un Vélo Qui Roule arpentera quelques villes de GPSEO dans le but de récupérer des vélos inutilisés.

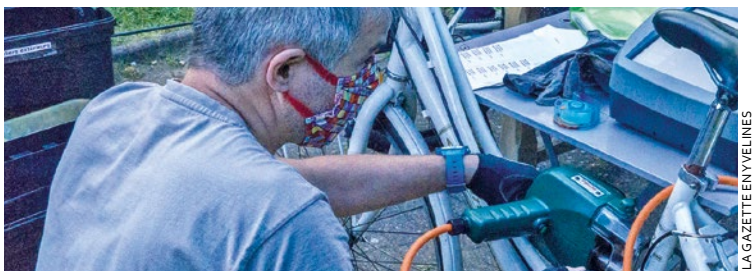

LA GAZETTE EN YVELINES

Votre vélo qui traîne au fond de votre garage a la droit à une deuxième vie.

L'association « *Un Vélo qui roule* » profite de la semaine européenne de la réduction des déchets pour vous aider à vous débarrasser de façon responsable de vélos qui traînent au fond du garage, quel que soit leur état. Pour cette 9ème édition, en plus de l'école des Tilleuls de Maurecourt le 18 novembre, plusieurs points de collectes sont prévus dans les communes des alentours.

L'association sera en avant-première à Triel, le 11 novembre à la salle Rémi Barrat lors du Répare café, à Conflans-Sainte-Honorine les 17 et 18 novembre toute la journée à la MJC Les Terrasses, à Andrésy le 18 novembre au matin à l'école Le Parc ainsi que le jeudi 23 novembre lors de la distribution des paniers de l'AMAP, à Chanteloup entre le 21 et le 24 novembre au centre social Espoir et à Vernouillet le 22 novembre, au local de l'ECVVT, Maison du Buisson, ainsi que le 25 sur la place du marché. Les vélos récupérés seront remis en état par les bénévoles de l'association pour être revendus à prix modique, ou bien mis à la disposition d'écoles ou de personnes en difficulté. Les vélos les plus abîmés seront démontés pour récupération de leurs pièces encore utilisables, puis valorisés en ferraille. Plus d'information sur le site internet de l'association (www.unveloquiroule.fr). ■

EN BREF

LES MUREAUX

Salon E-Tonomy : un habitat inclusif pour les personnes âgées ou porteuses de handicap

Le 14 novembre à l'Oxygen Factory des Mureaux, le Salon E-Tonomy ouvrira ses portes avec comme thème principal un habitat inclusif pour les personnes âgées ou porteuses de handicap.

L'habitat est aujourd'hui à la fois un enjeu et un facteur décisif de la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie ou porteuses de handicap. Face aux défis du vieillissement de la population et de l'inclusion des personnes porteuses de handicaps, le Département des Yvelines, des Hauts-de-Seine et l'Agence Autonomy considèrent l'habitat comme un véritable partenaire d'une autonomie durable.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le thème de cette édition sera l'inclusion des personnes âgées ou porteuses de handicap dans l'habitat d'aujourd'hui.

Plus de 40 exposants

Le salon E-TONOMY Habitat « *L'habitat, un déterminant de santé et d'autonomie* », réunira plus de 40 exposants et sera décliné en quatre univers : les aménagements, les services et la vie sociale, les solutions d'habitat-services, les financements.

L'objectif est de faire rencontrer les élus et les décideurs, les services et les professionnels des filières de l'habitat, de la santé et de l'autonomie, de partager la réflexion et l'analyse prospectives, les bonnes pratiques et les innovations, et de construire des partenariats porteurs de futur. ■

VILLENNES-SUR-SEINE

Des casiers Vinted Go installés en centre-ville

Situés au sein du magasin Carrefour City, ils permettent de déposer, ou de récupérer vos commandes passées sur l'application Vinted.

À la manière des « *locker* » d'Amazon, l'application Vinted, spécialiste dans la mode de seconde main, déploie de nombreuses consignes baptisées « *Vinted Go* » en France. L'une d'entre elles vient justement d'atterrir du côté de Villennes-sur-Seine, plus précisément au sein du magasin Carrefour City situé en plein centre-ville.

Différents formats de casiers sont proposés

Ces casiers permettent de déposer et de récupérer vos colis issus de transactions effectuées sur l'application. « *Pour faciliter l'expérience, il est également possible d'imprimer les étiquettes des colis via les consignes. La livraison par consigne s'effectue ensuite dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables* », détaille la marque dans un communiqué. Différents formats de casiers sont proposés, en fonction de la taille de votre colis. L'objectif de Vinted est d'atteindre un total de 2 000 consignes opérationnelles et 100 000 colis livrés d'ici la fin de l'année 2023. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Différents formats de casiers sont proposés, en fonction de la taille de votre colis.

MANTES-LA-JOLIE

Carole Philippe dénonce l'insulte de Raphaël Cognet à la justice

Trop c'est trop ! Après réflexion, l'élue d'opposition a décidé de saisir la Procureure de la République de Versailles après des propos tenus fin juillet à son encontre par le maire, les considérant dégradants et insultants. Alors que deux autres signalements sont déjà sur la bureau de la magistrate.

SALONIC BRAMUDA

Carole Philippe ne décolère pas ! Traitée de « *vierge effarouchée* » par Raphaël Cognet lors du conseil municipal du 27 juillet dernier, elle a décidé de porter à la connaissance de la Procureure de la République de Versailles les faits qui figurent au procès-verbal de la réunion. Dans le communiqué parvenu à notre rédaction, l'ex-adjointe au commerce relève que : « *Pendant cette séance, Raphaël Cognet a utilisé publiquement l'expression dégradante et insultante de « vierge effarouchée » à mon encontre dans le but de dénigrer ma participation à l'échange en cours* ». Carole Philippe estime que : « *Raphaël Cognet a agi de façon délibérée puisqu'il a précédé son propos par l'utilisation de cette formule : « si j'ose une expression un peu triviale… » »*.

Pour l'élue mantaise qui n'a jamais compté son temps ni son énergie pour défendre les commerçants de sa ville : « *Ses propos sont manifestement contraires aux principes d'égalité entre les sexes et constituent une violation flagrante de la loi du 1er avril 2023 relative à la lutte contre le sexisme* ».

Si elle admet : « *que la contradiction lors d'un débat en conseil municipal constitue une des composantes de notre démocratie locale, elle doit trouver ses limites là où démarrent les attaques insultantes. Le 27 juillet, ces limites ont été franchies par Raphaël Cognet. L'autorité que lui confèrent ses fonctions ne l'autorise pas à enfreindre la loi* ».

Carole Philippe s'est donné aussi le temps de la réflexion avant de riposter devant la justice : « *J'ai été blessée et humiliée par cet incident et ce n'est qu'en relisant le compte rendu du conseil municipal concerné que j'ai revécu cette scène très pénible qui m'a déterminé à déposer plainte* ».

Ça commence à faire beaucoup

La procureure de la République de Versailles Maryvonne Caillibotte a désormais sur son bureau trois signalements en provenance d'élus d'opposition à propos des agissements de Raphaël Cognet. Le dernier en date est celui que nous venons d'évoquer. Deux autres ont été faits en décembre 2021.

Dans leur courrier de l'époque, les élus mantais signalaient deux faits pouvant potentiellement faire l'objet de poursuites. Notamment l'utilisation d'un véhicule de la ville à des fins personnelles. Rappel des faits :

- Raphaël Cognet a fait passer commande d'une Peugeot 5008 7 places pour un prix supérieur à 40 000 euros financée par la ville de Mantes-la-Jolie.

- Cette commande est alors assortie d'une exigence : que le véhicule soit expressément livré avant le 14 juillet 2021.

- Début août 2021, M. Raphaël Cognet part en vacances avec son épouse et ses quatre enfants avec le véhicule de la ville.

Les élus considèrent que : « *Raphaël Cognet ne pouvait pas ignorer l'utilisation abusive du véhicule mis à sa disposition par la ville de Mantes-la-Jolie pour deux raisons au moins : lors d'un rapport porté à sa connaissance, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Île-de-France lui avait déjà adressé une remarque sur un sujet similaire et il avait été contraint de rembourser des dépenses de carburant sur ses propres deniers* ».

Un autre signalement concerne la passation de marché avec la société IDEAL.

Pour mémoire, les élus signalent les faits suivants : « *En 2020, la ville de Mantes-la-Jolie passe un contrat d'un montant compris entre 500 000 et 600 000 euros avec la société IDEAL (Institut Développement Échecs Animation Loisirs) afin de réaliser des animations autour des échecs pour les jeunes scolaires mantais. Ce contrat qui court sur 4 ans concerne 15 classes soit environ 450 jeunes par an. Le coût de l'activité est donc compris entre 277 et 333 euros par jeune et par an* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Traitée de « *vierge effarouchée* » par Raphaël Cognet lors du conseil municipal du 27 juillet dernier, Carole Philippe, élue d'opposition à la mairie de Mantes-la-jolie a décidé de porter à la connaissance de la Procureure de la République de Versailles les faits qui figurent au procès-verbal de la réunion.



LA GAZETTE EN YVELINES

La procureure de la République de Versailles Maryvonne Caillibotte a désormais sur son bureau trois signalements en provenance d'élus d'opposition à propos des agissements de Raphaël Cognet. Le dernier en date est celui que nous venons d'évoquer. Deux autres ont été faits en décembre 2021.

Mais là où le bât blesse c'est que le courrier dénonce le fait que : « *Joueur d'échec assumé, Raphaël Cognet connait personnellement Bachar Kouatly, le propriétaire de la société IDEAL jusqu'à sa cession à son fils Samy et président de la Fédération Française d'Échecs entre 2016 et 2020* ».

« *Et que le 19 octobre 2019, le site internet du Chess Museeum Moscow (Musée des Échecs de Moscou) installé au siège de la Chess Fédération of Russia (Fédération russe d'échecs) en apporte la preuve irréfutable. Il publie une photo illustrant la visite de Raphaël Cognet dans les lieux en compagnie de Bachar Kouatly et de Davis Ros, maire (PS) d'Orsay (Essonne) et membre du Comité Directeur de la Fédération Française d'Échecs* ».

Entre temps, le journal *Le Monde* publie un article évoquant le mélange des genres entre Bachar Kouatly, président de la FFE et ses fonctions de patron de société, les deux activités étaient particulièrement perméables.

Les élus mantais rappellent que « *La plainte et les révélations du journal du soir étant antérieures au déplacement de Raphaël Cognet dans la capitale russe, ce dernier ne pouvait pas ignorer les soupçons qui pesaient sur Bachar Kouatly, notamment un fâcheux mélange des genres entre sa présidence de fédération et le développement en parallèle de son entreprise commerciale* ».

Désormais, il revient à Maryvonne Caillibote d'estimer la suite à donner à ces trois signalements. Le droit est limpide : soit elle décide des poursuites et veille à l'application de la loi. Soit elle prend une décision de classement sans suite. Il n'y a alors ni enquête, ni procès, ni mesures alternatives aux poursuites. En revanche, elle se doit de motiver le motif pour lequel elle a pris une décision de classement.

Il faudra donc s'armer de patience pour savoir quel sort la procureure de la République de Versailles réserve à Raphaël Cognet. ■

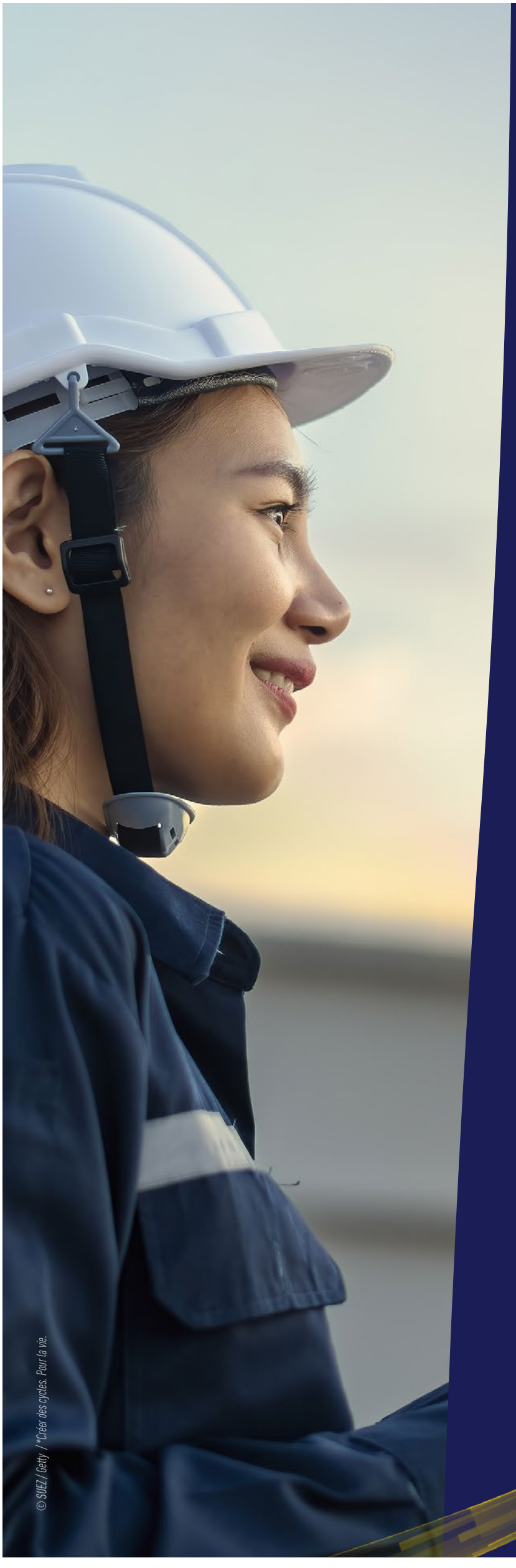

suez

CREATING CYCLES. FOR LIFE.

LE PARTENAIRE DE CONFIANCE

POUR LES SOLUTIONS CIRCULAIRES DANS L'EAU ET LES DÉCHETS.

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants.

SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions résilientes et innovantes, de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et services et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers.

ANDRESY

L'Avant-Seine prend les devant dans le tri des déchets

En janvier, les Colibris d'Andresy ont accompagné « *L'Avant Seine* » afin que le restaurant mette en place un bac à compost, une obligation pour toute personne ou professionnel réalisant plus de 5 tonnes de déchets par an à partir du 1er janvier 2024.

AURELIEN BAYARD

L'Avant Seine veut être avant-gardiste à Andresy. Le restaurant – par l'intermédiaire de son gérant Brahim Admeziem - a souhaité organiser le compostage de ses biodéchets afin de répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets alimentaires. En effet, dès le 1er janvier 2024, particuliers comme professionnels générant plus de 5 tonnes de déchets devront se conformer à cela. Et même s'il ne produit qu'1,5 tonne par an, le restaurateur s'est rapproché en début d'année de l'association Les Colibris d'Andrésy pour mettre en place une solution de compostage de proximité. Celle-ci met en œuvre, au niveau local, des actions et pratiques écologiques permettant notamment de lutter contre le gaspillage et de développer les pratiques « *Zéro déchet* ».

« *C'est la première fois que nous faisions cela* » explique Sophie Goldfain, la présidente des Colibris, « *début janvier nous avons fait l'étude de faisabilité, nous avons fait des pesées, puis de mars à mai nous avons sensibilisé et formé le personnel.* » « *C'est un coup à prendre* » reconnaît Brahim mais maintenant il assure que ses employés maitrisent le process. « *En retour d'assiettes, quand il n'y a ni viande ni fromage, ils vident ce qu'il reste dans un bac. Nous y ajoutons également des épluchures* » détaille-t-il, « *il a fallu driver les deux premières semaines mais maintenant la pratique est ancrée.* » Et c'est une boîte de 5 kg qui part dans le bac à compost lors de chaque service.

« *Toutes les idées reçues sur l'odeur du compost, c'est quand il est mal entretenu* » rappelle Sophie Godfain, « *sinon c'est la même odeur qu'en forêt.* » Les bonnes pratiques sont simples : il faut l'entreposer dans un endroit protégé du soleil, le brasser afin d'apporter l'air nécessaire à la fermentation ainsi que les déchets bruns riches en carbone comme des feuilles mortes. À cause d'une norme, l'Avant Seine ne pourra pas le vendre ou le donner à un tiers, « *il faut le tester* » explique la présidente de l'association, mais l'utilisera pour entretenir les bacs de fleurs qui composent sa terrasse.

Par ailleurs, cette opération n'aurait pas pu se faire sans le soutien de la Ville d'Andrésy – le restaurant est conventionné avec la Mairie – qui se veut très engagée dans le cadre de son projet de « *ville durable* ». ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Dorénavant, le personnel de l'Avant Seine devra faire le tri des assiettes pour garnir le bac à compost situé derrière la mairie.

EN BREF

BOINVILLE-EN-MANTOIS

Mobil'villages, des animations pour lutter contre l'inégalité de services

Le collectif, qui propose des activités aux communes du milieu rural, était de passage à Boinville-en-Mantois le samedi 4 novembre dernier.



MOBIL'VILLAGES

Le rendez-vous était donné à 13 h à la salle polyvalente Les Chardonnières.

Après Auffargis, les dispositifs itinérants de Mobil'villages ont posé leurs bagages à Boinville-en-Mantois le temps d'une journée, le samedi 4 novembre dernier. Cet événement regroupe différents dispositifs mobiles qui sillonnent le département des Yvelines avec un objectif : lutter contre l'inégalité de services qui touche le milieu rural. Parmi les dispositifs partenaires et présents pour l'occasion, on trouvait par exemple la version mobile de l'office de tourisme « *Terres de Seine* », le tennis club de Boinville-en-Mantois, la ludothèque Dé en bulle, le centre de formation Bazar culture ou encore Mobil'sport 78. Des espaces de restauration et des animations, comme le flashmob préparé par l'équipe Mobil'Villages et le concert des groupes Fun Copper Band et Berlines. ■



POISSY

La végétalisation des cours d'écoles a commencé

Cet automne, la Ville débute son programme de végétalisation des cours d'écoles de Poissy. Première à y passer : l'école Montaigne. Un moyen d'assurer le bien-être pour écoliers et enseignants d'après la maire Sandrine Berno dos Santos.

AURELIEN BAYARD

Si en automne les feuilles tombent et les arbres se dégarnissent, la Ville de Poissy a décidé de lancer son programme de végétalisation des cours d'école. « *Une manière écoresponsable de répondre aux enjeux climatiques et de bien-être des enfants mais aussi de renforcer le caractère pédagogique de ces espaces* » indique la maire Sandrine Berno dos Santos. L'école Montaigne va donc être transformée, « *à la fois dans la forme et dans le fond* ».

Dans un article paru dans le journal municipal, la Mairie détaille les futures opérations démarrées lors des vacances de la Toussaint, en commençant par le gros œuvre. Des massifs de végétaux apportant de la biodiversité, permettant à l'eau de s'infiltrer et réduisant l'artificialisation des sols, seront implantés d'ici la fin de l'année. Le béton sera remplacé par du sol perméable et stabilisé entre la zone de classe en extérieur et le potager. Le reste des opérations s'étendra jusqu'à début 2024 avec l'installation du mobilier et les plantations. Des ajouts qui seront effectués en concertation avec les écoliers. À la demande de l'équipe pédagogique, différentes zones (potager, terrain de sport, classe en extérieur composée de mobilier…) vont être créées. Par ailleurs, les chantiers dans d'autres écoles de la ville vont ensuite s'étaler jusqu'en 2026.

Comme l'a souligné l'élue lors d'une rencontre avec les directrices et directeurs d'écoles, ce projet prend place dans la lignée d'autres actions écoresponsables mises en place depuis 2020 comme l'opération 1 000 arbres.

Cela fait écho avec les annonces du Département lors de cette rentrée scolaire 2023-2024. Cécile Dumoulin, vice-présidente déléguée aux collèges et au numérique scolaire, avait annoncé que les cours végétalisés vont être de plus en plus généralisés. Au nombre de 3 pour le moment – Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie et Buc – 11 le seront l'été prochain et à la fin de la mandature actuelle, elles devraient être au nombre de 30 à 50. Chacune fera l'objet d'une large concertation avec ses principaux utilisateurs, les collégiens et les équipes éducatives afin qu'elles soient adaptées aux usages pédagogiques. ■



MAIRIE DE POISSY

L'école élémentaire Montaigne va se végétaliser afin de répondre aux enjeux climatiques et aussi de bien-être des enfants.

EN BREF

ACHERES

Vélos et trottinettes électriques : vous avez la parole

La municipalité d'Achères permet aux habitants de choisir via un sondage s'ils souhaitent, ou non, l'arrivée de vélos et de trottinettes électriques en libre-service sur la commune.

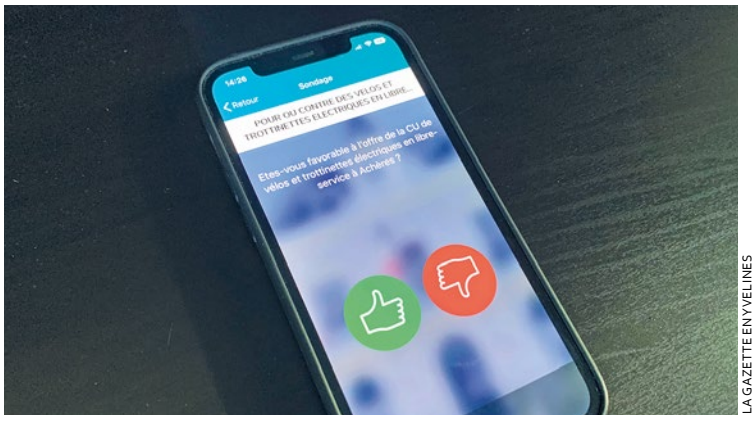

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour vous prononcer sur la possible arrivée des mobilités douces en libre-service dans votre ville, téléchargez l'application sur iOS ou Android, et rendez-vous dans la section « *sondage* ».

Bientôt des vélos et trottinettes électriques en libre-service dans les rues achéroises ? La Mairie vous propose de donner votre avis, via un sondage accessible sur l'application pour smartphone « *Achères et vous* ». En effet, Achères pourrait être l'une des prochaines communes à accueillir l'expérimentation portée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, mais la municipalité souhaiterait d'abord récolter l'avis des habitants, ainsi que leurs besoins en terme de mobilité. Si les détails de leur arrivée n'ont pas encore été définis (nombre de véhicules, nombre de points de dépôt…), les contours de cette expérimentation semble faire son chemin au sein de la municipalité. Pour vous prononcer sur la possible arrivée des mobilités douces en libre-service dans votre ville, téléchargez l'application sur iOS ou Android, et rendez-vous dans la section « *sondage* ». ■

EN BREF

POISSY

Tramway 13 : les travaux préparatoires se poursuivent

Le chantier mené par Orange sur l'avenue Fernand Lefebvre va bouleverser la circulation dans le secteur le temps des travaux.



VILLE DE POISSY

Pour rappel, le projet de prolongement du T13 prévoit l'extension de la ligne jusqu'à Achères, qui sera ainsi reliée à Saint-Cyr-L'École, et ce sans avoir à transiter par Paris.

L'arrivée du prolongement du Tramway 13 à Poissy se précise. Les travaux menés par Orange sur l'avenue Fernand-Lefebvre, préparatoire à l'arrivée de la ligne, se poursuivent entre le boulevard de Pirmasens et le square Jean-Moulin. La zone de chantier, entièrement clôturée, est positionnée sur la voie de circulation automobile montante, côté club Péguy et école maternelle.

La circulation réduite à une seule voie

La circulation automobile sur cette partie de l'avenue est réduite à une seule voie, côté square, régulée en alternat par des feux rouges. Le trottoir reste accessible aux piétons mais la traversée de la route ne peut s'effectuer qu'aux extrémités du chantier. Une déviation est formalisée à cet effet.

Pour rappel, le projet de prolongement du T13 prévoit l'extension de la ligne jusqu'à Achères, qui sera ainsi reliée à Saint-Cyr-L'École, et ce sans avoir à transiter par Paris. ■

VALLEE DE SEINE

2eme édition de la *Tournée des Métiers De Demain*

Du 20 novembre au 9 décembre 2023, la 2e édition de la *Tournée des Métiers De Demain* sera sur le territoire de GPSEO. Le but est de découvrir les métiers des secteurs Énergie-BTP-Mobilité-Industrie.

Seinergy Lab, pôle d'innovation collaboratif au service de la ville de demain et du territoire Grand Paris Seine et Oise, propose une programmation de visites et de rencontres métiers sur inscription gratuite du 20 novembre 2023 au 8 décembre 2023. Le but est d'offrir l'opportunité de découvrir les métiers des secteurs Énergie-BTP-Mobilité-Industrie à travers une immersion sur des sites d'entreprises ou un temps d'échange sur les plateaux techniques des organismes de formation préparant à ces métiers.

L'inscription est gratuite

Cette opération de découverte des métiers est réservée aux groupes accompagnés par une structure d'accompagnement vers la formation ou l'emploi : collégiens, lycéens, étudiants, public en insertion et en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux professionnels- enseignants, formateurs, conseillers... qui accompagnent ces publics.

L'inscription à la Tournée des Métiers se fait sur un formulaire en ligne sur le site de Seinergy Lab. ■



SEINERGY LAB

Cette opération de découverte des métiers est réservée aux groupes accompagnés par une structure d'accompagnement vers la formation ou l'emploi.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Assassinat de Samuel Paty : le procès de huit majeurs aura lieu fin 2024

Le procès de huit personnes majeures accusées d'être impliquées dans l'assassinat du professeur Samuel Paty se tiendra fin 2024 devant la cour d'assises spéciale de Paris. Six mineurs également mis en cause seront de leur côté jugés à huis clos devant le tribunal pour enfant dès la fin novembre.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

En plus des six mineurs, huit majeurs seront jugés pour l'assassinat de Samuel Paty.

Dans presque un an jour pour jour, du 12 novembre au 20 décembre, la cour d'assises spéciale de Paris verra le procès de huit majeurs accusés d'être impliqués dans l'assassinat du professeur Samuel Paty par un jeune jihadiste - Abdoullakh Anzorov, abattu par la police – le 16 octobre 2020. C'est *l'AFP* qui a annoncé cela le 27 octobre.

Dans le box des prévenus, on retrouve deux de ses amis, Azim Epsirkhanov et Naïm Boudaoud, soupçonnés d'avoir eu une connaissance précise du projet terroriste et qui devront donc répondre au chef d'inculpation de complicité d'assassinat terroriste. Les deux hommes avaient accompagné le futur assassin afin d'acheter des armes tandis que le second l'avait même amené jusqu'au collège de Conflans-Sainte-Honorine le jour de l'assassinat du professeur d'histoire-géographie.

Brahim Chnina devra également se soumettre à la Justice. Le père de la collégienne à l'origine de la polémique sur des cours dispensés avec la présentation des caricatures de Mahomet devra répondre au chef d'inculpation d'association de malfaiteurs terroriste criminelle. Idem pour le militant islamiste Abdelhakim Sefrioui, auteur de vidéos sur les réseaux sociaux.

Quatre autres adultes seront également jugés pour association de malfaiteurs terroriste criminelle : Priscilla Mangel, une femme convertie à l'islam en lien sur Twitter avec l'assassin les jours précédant l'attaque. Les trois autres, des hommes, sont mis en cause à des degrés divers.

Ces huit adultes s'ajoutent aux six mineurs impliqués dans le dossier qui seront jugés prochainement, à huis clos, du 27 novembre au 8 décembre par le tribunal des enfants. ■

LES MUREAUX

Trois mineurs dans une voiture volée arrêtés après un refus d'obtempérer

Trois adolescents âgés de 15 à 16 ans ont été interpellés le 2 novembre après un refus d'obtempérer. Les forces de l'Ordre ont alors découvert que la voiture venait d'être volée lors d'un cambriolage.

Le tiercé dans l'ordre pour trois adolescents âgés de 15 à 16 ans. Lors de la nuit du 2 au 3 novembre, ils ont voulu se soustraire à un contrôle routier aux alentours de 23h. Les forces de l'Ordre avaient alors constaté une infraction au code de la route. Toutefois, la Renault Mégane essaie d'esquiver le barrage mais percute un véhicule de police. Le véhicule de la marque au losange a pu être mis hors service grâce au dispositif d'intervention des véhicules automobiles, ou Diva, une herse qui crève les pneus lorsque l'on roule dessus.Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Les jeunes préfèrent prendre la fuite mais les policiers finissent par les arrêter en utilisant leurs pistolets à impulsion électrique. C'est à ce moment-là que les hommes en bleu découvrent que tout ce petit monde est mineur et réside aux Mureaux. Et après quelques recherches, « *leur* » voiture faisait l'objet d'un signalement pour vol à Bouafle, quelques jours auparavant. Les trois jeunes ont été arrêtés pour refus d'obtempérer, conduite sans permis, mise en danger de la vie d'autrui et vol par effraction. Par ailleurs, aucun fonctionnaire d'Etat n'a été blessé durant cet incident. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les trois jeunes ont été arrêtés pour refus d'obtempérer, conduite sans permis, mise en danger de la vie d'autrui et vol par effraction.

MANTES-LA-JOLIE

9 000 euros détournés par une intérimaire de La Poste

Durant le mois d'août 2023, une employée en intérim dans l'agence bancaire de La Poste de Mantes-la-Jolie en a profité pour effectuer des retraits frauduleux. Montant de l'opération : environ 9 000 euros.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En 3 semaines, la Bonnièroise a réussi à effectuer des retraits frauduleux à hauteur de 9 000 euros.

« *La proximité, c'est un métier.* » Une intérimaire de l'agence bancaire de La Poste, rue de la Fontaine, à Mantes-la-Jolie, a profité de sa mission de trois semaines et de sa proximité avec les automates pour soutirer environ 9 000 euros en liquide.

Inconnue des services de police

Inconnue pour le moment des services de police, la Bonniéroise de 22 ans a réussi à subtiliser les codes confidentiels de session de ses collègues afin d'effectuer ses retraits frauduleux. Une information dévoilée par *78Actu*. La Police a été prévenue par le directeur de l'Agence, celui-ci fournissant des enregistrements de vidéosurveillance prouvant ses méfaits.

La mise en cause avait commencé sa mission à La Poste le 10 août. Son contrat a été révoqué le 28 août. Trois jours plus tard, le directeur de l'agence portait plainte, fournissant aux services de police des enregistrements de la vidéosurveillance pour étayer sa démarche. ■

MANTES-LA-JOLIE

5 interpellations pour trafic de stupéfiants

Jeudi soir, rue de la croix ferrée, les services de police ont été appelés pour la présence de perturbateurs dans un hall d'immeuble. Cinq individus de 18 à 24 ans ont fini par être arrêtés pour trafic de stupéfiant.

À la base, c'est un simple appel signalant des perturbateurs dans un hall d'immeuble, rue de la croix ferrée à Mantes-la-Jolie. Et finalement, lorsque les forces de l'Ordre sont arrivées sur place, elles ont découvert que des jeunes faisant trop de bruits. Sur le palier du 4ème étage, les fonctionnaires de Police finissent par contrôler cinq individus âgés de 18 à 24 ans. Un des interpellés était trouvé porteur de la somme de 450 euros et de 30 g de résine de cannabis. Les autres individus avaient sur eux de petites sommes d'argent ainsi que des sachets contenant de la résine de cannabis. Une balance était même découverte dans un placard d'un vide sanitaire. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cinq jeunes de 18 à 24 ans ont été arrêtés rue de la croix ferrée pour trafic de stupéfiants.



À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, COGEDIM S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHETER

COGEDIM

Découvrez nos appartements du 2 au 5 pièces duplex
et nos maisons de 3 et 4 chambres

OFFRE À DÉCOUVRIR SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
2 rue de Varsovie - 78990 ÉLANCOURT
Ouvert tous les jours de 11h à 12h30 et de 14h à 19h

01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

GROUPE ALTAREA

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALD**ORB. 09/2023.

SPORT

MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL
Deux défaites en quelques jours pour Poissy

Les Jaunes et Bleus ont chuté à domicile contre Loon Plage le 31 octobre (58-83), avant de perdre d'un souffle sur le parquet de Chartres (79-77).



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Avec ces deux nouvelles contre-performances, les Pisciacais sont désormais 12ème de la poule A de Nationale masculine 1 avant d'affronter Tarbes-Lourdes ce samedi 11 novembre.

Le Poissy Basket avait pourtant retrouvé le sourire, en remportant sa troisième victoire de la saison à Challans, le 27 octobre. Mais le soir d'Halloween, Loon Plage est venu gâcher la fête au sein du complexe sportif Marcel Cerdan. Les Nordistes sont venus s'imposer lourdement (58-83) chez des Pisciacais impuissants, et ce malgré les 16 points marqués par Noah Burrell.

La rencontre suivante, le vendredi 3 novembre à Chartres, était l'occasion de rebondir pour les hommes de Gautier Duval. Si le premier quart-temps a tourné à l'avantage des Yvelinois (21-16), les locaux ont parfaitement répondu en prenant leurs distances dès la seconde période (32-19). Valeureux pendant les deux quart-temps suivants, les Pisciacais sont passés à un simple shoot réussi de remporter une victoire méritée. Avec ces deux nouvelles contre-performances, les Pisciacais sont désormais 12ème de la poule A de Nationale masculine 1 avant d'affronter Tarbes-Lourdes ce samedi 11 novembre. ■

FOOTBALL
Scores nuls pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux

Les Mantais ont ramené un point de leur duel face à l'équipe réserve du Paris-Saint-Germain (1-1), autant que les Muriautins sur le terrain de l'ASPTT Caen (0-0).

Opposés à des équipes mal classées le week-end dernier, le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux auraient pu profiter de cette journée pour faire le plein de points, le samedi 4 novembre. Malheureusement, il n'en est rien : les Mantais n'ont ramené qu'un point de leur confrontation avec la réserve du Paris Saint-Germain (1-1), tandis que les Muriautins, toujours à la recherche de leur première victoire de la saison, n'ont pas su faire la différence sur la pelouse de l'ASPTT Caen (0-0).

Le FC Mantois reste dans le coup dans la poule A de Régional 1 : en étant 3ème du classement, ils ne sont qu'à deux petits points de Saint-Denis, qui occupe la tête du groupe. Du côté de l'OFC Les Mureaux, en revanche, on ne voit pas le bout du tunnel : bons derniers de la poule F de National 3, ils accueilleront le FC Flérien le 12 novembre. ■

VOLLEY-BALL
Conflans remporte le derby haut-la-main

Le CAJVB n'a fait qu'une bouchée d'Asnières (3-0) à l'occasion de la 6ème journée du championnat d'Elite Masculine, le samedi 4 novembre au gymnase Pierre Bérégovoy.

On respire du côté de Conflans-Sainte-Honorine. Le CAJVB a enchaîné un deuxième succès de rang samedi dernier, et pas des moindres, face à son voisin l'Asnières Volley 92. Le club altoséquanais, toujours à la recherche de sa première victoire de la saison, n'a pas fait le poids : les Yvelinois ne leur ont même pas laissé un set, et ont bouclé cette 6ème journée sur le score de 3 manches à 0 (25-14, 25-14, 25-15). Cette belle performance face au dernier du classement permet au club de s'emparer de la quatrième place de la poule B d'Elite Masculine 1. La prochaine rencontre, qui se déroulera le samedi 18 novembre prochain, sera l'occasion de confirmer cette belle série face à l'Asul Lyon Volleyball, 6ème de la poule, à 19 h au Petit palais de Gerland. Dans le même temps, Chalon-sur-Saône reste leader du groupe devant le Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, et Michelet Halluin. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette belle performance face au dernier du classement permet au club de s'emparer de la quatrième place de la poule B d'Elite Masculine 1.

WAKEBOARD
La France vice-championne d'Europe, l'Yvelinois Thibault Lagel 8ème des U18

L'équipe de France décroche 3 médailles en individuel, 1 en argent et 2 en bronze et la seconde place par équipe lors des championnats d'Europe et d'Afrique IWWF de Wakeboard, qui se tenaient en Italie du 30 octobre au 4 novembre.



ERIC LAGEL

Le jeune Yvelinois a rempli les objectifs qu'il s'était fixés pour la saison : conserver son titre de champion de France, et participer à un grand rendez-vous international.

Même si notre talent local Thibault Lagel n'a pas obtenu la médaille qu'il espérait, l'équipe de France de Wakeboard repart d'Italie avec le sourire. À l'issue de l'édition 2023 des championnats d'Europe et d'Afrique IWWF de Wakeboard, qui se tenait en Italie du 30 octobre au 4 novembre derniers, l'équipe de France, engagée avec 10 athlètes, décroche 3 médailles en individuel, 1 en argent et 2 en bronze, décrochant de ce fait la seconde place par équipe.

Une performance plus qu'honorable

Engagé dans l'épreuve U18 Messieurs, le champion de France de sa catégorie Thibault Lagel, qui s'entraîne à l'année du côté de Villennes-sur-Seine, s'est classé 8ème européen. Même s'il n'a pu décrocher une médaille, cela reste une performance plus qu'honorable, lui qui a commencé la discipline il y a tout juste 3 ans. Et à l'arrivée, le jeune Yvelinois a rempli les objectifs qu'il s'était fixés pour la saison : conserver son titre de champion de France, et participer à un grand rendez-vous international. ■

FOOTBALL
Coupe du monde U17 : deux Yvelinois appelés chez les Bleus

Joan Tincres (Monaco) et Tidiam Gomis (Caen), passés respectivement par le FC Mantois et l'Entente Sportive Bouafle-Flins, iront disputer le Mondial des moins de 17 ans sous le maillot bleu, du 10 novembre au 2 décembre en Indonésie.

C'est peut-être le début d'une belle carrière. Les deux Yvelinois Johan Tincres et Tidiam Gomis iront défendre les couleurs de la France lors de la Coupe du monde des moins de 17 ans, du 10 novembre au 2 décembre en Indonésie.

Aujourd'hui joueurs de Monaco et de Caen, les deux espoirs ont foulé les pelouses de la Vallée de Seine pendant leur formation : Joan Tincres du côté du FC Mantois, et Tidiam Gomis au sein de l'Entente Sportive Bouafle-Flins. Les Bleuets seront opposés au Burkina Faso, à la Corée du Sud et aux États-Unis dans le groupe E de la compétition. C'est la chaîne *L'Équipe* qui diffusera les matchs de l'Équipe de France, alors pour suivre les performances de nos deux Yvelinois en direct, rendez-vous le dimanche 12 novembre pour le premier match face au Burkina Faso, à 10h française sur le canal 21 de la TNT. ■



FIFA

Rendez-vous le dimanche 12 novembre pour le premier match face au Burkina Faso, à 10h heure française.


30
C’est le nombre de contrats en alternance.
Chez Sepur, nous avons à cœur de contribuer à la formation et à l’insertion professionnelle des jeunes
#LA JEUNESSE AU COEUR DE NOS MÉTIERS
SEPUR EST DÉSORMAIS SUR
INSTAGRAM
@groupe_sepur
N’hésitez pas à vous abonner
Sepur

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

POISSY
Avec *L'Envol musical*, le piano retrouve sa place au théâtre

Du 17 au 19 novembre, le théâtre de Poissy s'associe à Gourdon Fonds pour proposer un tout nouveau festival de piano mêlant récitals, improvisations, rencontres et masterclass.

MAXIME MOERLAND



DR

François Chaplin (à gauche) et Jean-Baptiste Doulcet (à droite) assureront le bouquet final du festival le dimanche, à 17 h 30.

« *Dans ce théâtre, le piano est un bijou qui brille dans un écrin* ». C'est avec des étoiles plein les yeux que la pianiste Evelyne Gourdon parle du théâtre de Poissy. Pour elle, y organiser un festival de piano, c'était « *un rêve* ». Voilà qu'il s'apprête à devenir réalité, le week-end du 17 novembre, avec la première édition de *L'Envol musical*.

Celle qui a organisé, pendant 30 ans, les Soirées musicales de Villennes, poussait depuis des années pour produire des concerts de piano au sein du théâtre. De fil en aiguille, c'est un festival à part entière qui est né de la collaboration entre son fonds de dotation, « *Demain Virtuoses – Gourdon Fonds* », et l'établissement pisciacais. « *C'est le fruit d'un alignement entre l'historique fort du théâtre et une volonté artistique et politique commune* », souligne Guilaine Dodane, directrice du théâtre de Poissy. Ce qui a motivé la naissance de ce nouveau rendez-vous culturel, c'est avant-tout le lieu en lui-même. « *Ce théâtre est le seul du département avec une acoustique comme celle-là*, assure Evelyne Gourdon. *Le piano, seul dans ce théâtre, devient roi* ». Cette particularité, on la doit aux travaux de rénovation menés dans les années 90, avec l'ajout d'une fosse d'orchestre, d'un proscenium (espace scénique situé immédiatement devant la scène) et d'une conque acoustique. « *Ce sont des choses très rares dans des théâtres de ville et qui sont souvent réservées à des salles de concert à rayonnement national et international* », ajoute Guilaine Dodane. Ici, à l'acoustique s'ajoute le côté intimiste qui permet une proximité toute particulière entre l'artiste et son public.

Qui dit cadre exceptionnel, dit programmation exceptionnelle : *L'Envol musical* accueillera des artistes de renom pour sa première édition, avec notamment David Fray pour un récital tout Schubert le samedi à 20 h 30, François Chaplin et sa masterclass de piano le lendemain à 10 h, sans parler de Clément Lefebvre, qui se produira le vendredi à 20 h 30. « *Il y a évidemment une démarche d'excellence, car il en va de la crédibilité de ce festival et de son rayonnement, mais tous les concerts portent une ambition d'accessibilité* », affirme la directrice du théâtre. Les séances d'improvisation de Jean-Baptiste Doulcet, ouvertes aux scolaires et au public, en sont le parfait exemple : le vendredi à 14 h et 15 h 15, les enfants seront invités à donner des mots, des noms, des images ou des objets qui serviront de point de départ à une improvisation réalisée en temps réel par l'artiste.

L'Envol musical se veut aussi être un tremplin pour de jeunes artistes. Evelyne Gourdon, qui a accompagné bon nombre de jeunes artistes au cours de sa carrière, met un point d'honneur à « *leur faire l'apprentissage des concerts* », et à « *les présenter au public* ». Pour cette première édition, Ionah Maiatsky, Darren Sheg et Arthur Hinnewinkel, trois talentueux pianistes en début de carrière, se produiront le samedi sous les coups de 16 h. À vous, désormais, de leur réserver le plus bel accueil. ■

Les concerts sont accessibles de 20 à 30 euros à l'unité mais un pass festival est disponible à 70 euros pour profiter de l'intégralité des représentations.

ANDRESY
Le salon Vins et gourmets fête ses 20 ans

Au programme, retrouvez une trentaine d'exposants producteurs et artisans autour de produits locaux à l'espace Julien Green, les 18 et 19 novembre.

Coïncidence ou non, les amateurs de grand cru auront deux salons du vin pour le prix d'un, le week-end des 18 et 19 novembre. En plus du « *Salon vins et saveurs* » de Poissy (voir notre édition du 1er novembre), Andrésy fête les 20 ans de son « *Salon vin et gourmets* », à l'espace Julien Green. Au programme, retrouvez une trentaine d'exposants producteurs et artisans autour de produits locaux : foie gras, escargots, charcuterie, chocolats sans oublier les vins et champagnes. Virginie Legrand, cheffe à domicile de Communic Passion, épicurienne passionnée de gastronomie et Joanna Boiteux, œnologue de Vinomimosas, proposent des ateliers de 30 minutes à destination des visiteurs. La Galerie des Passions accueillera également deux photographes, Camille Martine et Sophie Loustau, pour une exposition sur le thème de la gastronomie. Enfin, un point restauration sera évidemment mis en place avec trois foodtrucks. Rendez-vous le samedi de 10 h à 19 h 30, et le dimanche de 10 h à 18 h 30. ■

VALLEE DE SEINE
C'est parti pour la 24ème édition de *Blues sur Seine*

Le festival itinérant sillonnera la Vallée de Seine du 10 au 26 novembre, avec un coup d'envoi donné à la collégiale de Mantes-la-Jolie.

L'événement phare de la musique afro-américaine revient pour sa 24ème édition. Du vendredi 10 au dimanche 26 novembre, *Blues sur Seine* fera danser la Vallée de Seine avec des artistes connus et reconnus, mais aussi des talents émergents qui n'attendent que de se faire connaître.



DR

Pour connaître la programmation dans son intégralité et pour acheter vos billets pour le concert de votre choix, rendez-vous sur blues-sur-seine.com.

C'est le Golden Gate Quartet qui lancera les hostilités à la collégiale de Mantes-la-Jolie, le vendredi 10 novembre au soir. Suivront Justine Blue à Mézy-sur-Seine, Thomas Kahn à Conflans, ou encore New Blues Generation à Magnanville, Hotel Vast Horizon à Aubergenville ou encore Riri and The Racks à Follainville-Dennemont.

Au programme, blues, mais aussi funk et soul

Que vous soyez un aficionado de blues ou que vous soyez plus sensible à la funk ou la soul, vous trouverez forcément chaussure à votre pied. Pour connaître la programmation dans son intégralité et pour acheter vos billets pour le concert de votre choix, rendez-vous sur le site internet blues-sur-seine.com. ■

POISSY
Marc Lévy en dédicace à la Librairie du Pincerais

Après Bernadette Desprès, c'est un nouvel auteur de renom qui vient à la rencontre des lecteurs Pisciacais. Marc Levy sera à la Librairie du Pincerais, ce jeudi 9 novembre à partir de 17 h, pour présenter et dédicacer son nouveau roman, « *La symphonie des monstres* ». L'auteur d'« *Et si c'était vrai* », de « *C'est arrivé la nuit* » ou encore de « *Sept jours pour une éternité* » se fera un plaisir de signer vos exemplaires de ses ouvrages. Son dernier en date promet une nouvelle fois de ravir les adeptes des « *page turner* » : en rentrant chez elle un soir, Veronika découvre la disparition de son fils âgé de neuf ans. Désemparées, elle et sa fille Lilya cherchent à comprendre où Valentyn a été emmené. Elles vont remuer ciel et terre pour retrouver la trace du petit garçon – l'une animée par sa témérité d'adolescente, l'autre par sa détermination de mère. Mais l'ennemi est partout, et Lilya et Veronika ne pourront se fier à personne… ou presque. ■

ACHÈRES
Le 10ème salon d'art se tient du 18 au 26 novembre

L'association HR Ombres et lumières organise son 10ème salon d'art du samedi 18 au dimanche 26 novembre, à l'espace Boris Vian d'Achères. L'invitée d'honneur de cette édition 2023 est Nathalie Camoin-Chanet, artiste sculpteure connue pour ses personnages en bronze aux lignes épurées. Parmi les temps forts de l'événement, on notera le vernissage du samedi 18 novembre à 18 h, avec la remise des prix « *Municipalités*, « *Département* », « *HR Ombres et lumières* », « *Photo* » et « *Sculpture* », mais aussi l'animation musicale du lendemain à 15 h, assurée par Jazz en vignes. L'entrée est libre et ouverte à tous les mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30. Les visites scolaires sont également possibles en semaine sur rendez-vous. ■

ATELIERS RADIO

Des collégiens investis dans la lutte contre le harcèlement

Sept adolescents du collège de la Vaucouleurs de Mantes-la-Ville sont venus à *LFM Radio* pendant trois après-midis pour travailler de manière ludique sur la question du harcèlement, dans le cadre du dispositif Art'cèlement, lancé par le Département en septembre 2021.



LFM RADIO

Les collégiens de la Vaucouleurs en pleine investigation !

Agés de 11 à 13 ans, les collégiens se sont mis dans la peau de journalistes afin d'enquêter sur la disparition fictive de Djena, 13 ans. Pendant deux jours, ils ont réuni les pièces à conviction pour retracer ses dernières 24h et enregistrer un reportage. Le troisième jour était dédié à une rencontre avec le brigadier chef Guérin du commissariat de Mantes-la-Jolie.

Des conversations sont nées de ces échanges, notamment sur le fait de déresponsabiliser la victime et surtout, de comprendre l'importance de libérer la parole. Quelle signification ont les jeunes de ces mots ? Pourquoi pensent-ils que dans certaines situations, la victime est en partie responsable ? Quel regard portent-ils sur le suicide de certaines victimes ? L'émission est disponible en (ré)écoute sur lfm-radio.com/podcasts. ■

Envie de découvrir le média radio et ses métiers, contactez-nous à direction@lfm-radio.com ou au 0130925891.



JEUX

SUDOKU : niveau moyen

4			1					
5					7	4	8	2
9	7	2		8				3
	6	4	3				5	
	9		4		5	3		1
3	1		7	9			4	8
1		7				8		
8		3	6				7	
			8	7				4

SUDOKU : niveau difficile

				1				7
			4				8	
8	7	3	5					1
				2	9			
1					4	7		
6	4			5		9		
	6				3			
3				8				6
	8			6	7			5

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°363 du 1er novembre 2023 :

1	3	7	4	8	2	5	6	9
5	6	9	1	3	7	8	4	2
4	2	8	6	9	5	3	7	1
9	4	3	7	2	6	1	8	5
7	1	6	3	5	8	9	2	4
8	5	2	9	1	4	6	3	7
6	8	5	2	4	9	7	1	3
2	7	1	5	6	3	4	9	8
3	9	4	8	7	1	2	5	6

6	9	7	3	4	8	2	1	5
5	8	2	1	6	9	4	7	3
1	3	4	7	2	5	9	6	8
3	7	9	2	5	1	8	4	6
4	1	6	9	8	3	5	2	7
2	5	8	6	7	4	1	3	9
8	2	3	4	9	7	6	5	1
9	6	1	5	3	2	7	8	4
7	4	5	8	1	6	3	9	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

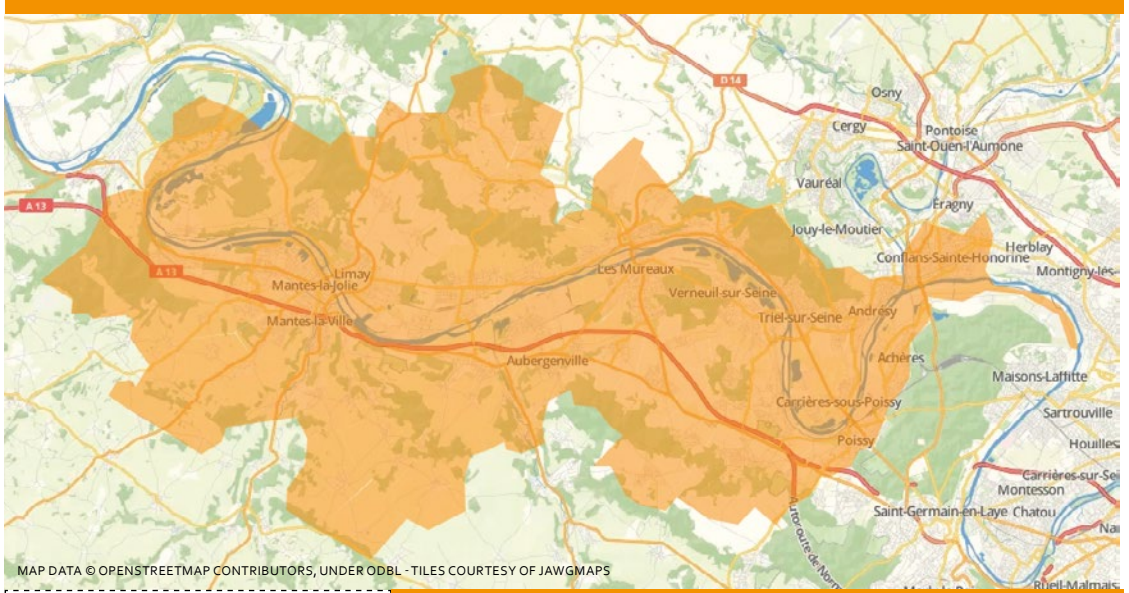

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

E-TONOMY HABITAT

L'HABITAT, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ ET D'AUTONOMIE

LE SALON DES **ACTEURS**
DE **L'ADAPTATION**
DU **LOGEMENT**

MARDI
14 NOV. 2023
de 9 h à 17 h 45

OXYGÈNE FACTORY
Les Mureaux



Autonomy
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine

Yvelines • Hauts-de-Seine

www.salon-etonomy7892.fr

Agence nationale de l'habitat Anah

Cnav Retraite & Action sociale — Sécurité sociale — l'Assurance Retraite

cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Les Mureaux
Notre ville a du talent